

S.I.V.O.M de RIEUX
 40 chemin de Chantemesse
 31310 RIEUX VOLVESTRE
 Tél. 05 61 90 87 10
 Fax 05 61 90 87 22

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL SYNDICAL**

Séance du 18 avril 2011

OBJET : Vente d'une parcelle de terre à la Commune de Bax.

L'an deux mille onze et le dix huit avril à dix-huit heures trente, le Conseil Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au siège du SIVOM, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur RUQUET Adolphe.

PRESENTS : Mmes et Mrs BEDEL, BATAILHOU-VILLET, DEVIC, PEYRE, BOUCHER, MALET, FAURE, BABY, CHENOIR-JIMENO, SEGUELA, CARRERE, CAZAUX, LEFEBVRE, BLANCHARD, HALIOUA, SORROCHE, AUDOUBERT, DURANT, BOURY, MESBAH-LOURDE

ABSENTS EXCUSES : Mme DELAVERGNE, Mme GAUSSENS, Mme LAFON

Le Président rappelle à l'Assemblée que le SIVOM possède plusieurs terrains sur la Commune de BAX et notamment un situé sous le village et à proximité des maisons existantes.

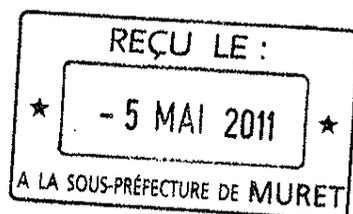
Il s'agit de la parcelle B071 d'une superficie de 84 ares 95 centiares.

La Commune de BAX souhaiterait en acquérir une partie pour poursuivre l'urbanisation du village.

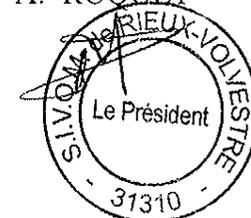
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide :

- de vendre à la Commune de BAX environ 50 ares pour la somme de 1 000 Euros,
- d'autoriser son Président à engager toutes actions et à signer tout document que nécessaire.

Ainsi fait et délibéré à Rieux, les jours, mois et an que dessus.



Le Président
 A. RUQUET



La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'Etat le 04 Mai 2011

